



LA GAZETTE

JUMIÈGEOISE

N° 06 - 2020
JUIN 2020

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Ce mercredi 27 mai 2020 s'est tenue la première réunion du Conseil Municipal. Toutes les mesures sanitaires ont été respectées afin d'accueillir l'assemblée et le public dans la salle des fêtes communale.

M. DELALANDRE Julien a été élu maire par les conseillers municipaux.

Voici la liste des adjoints et conseillers municipaux :

Mme VAUTIER Farah, 1^{ère} Adjointe à la vie sociale

M. VATEY José, 2^{ème} Adjoint aux travaux et à la vie associative

Mme PORTAIL Nathalie, 3^{ème} Adjointe à l'environnement

M. BIDAUX Michaël, 4^{ème} Adjoint à la vie économique et à la communication

Mme ROUQUETTE Sylvie, 5^{ème} Adjointe à la vie scolaire et à la culture

Les conseillers municipaux :

M. BOQUET David

Mme DESHAYES Anne

M. PENNA Wandrille

Mme MARTIN Fabienne

M. DELACOUR Cyrille

Mme BOS Annie

M. LEMOINE Jérémie

Mme SAMSON Émilie

M. MALLET Jean-Pierre

Mme BENOIT Christel

M. DUPONT Jean

Mme VINCENT Christèle

M. LECERF Jean-Paul

M. le maire s'est exprimé :

« Je tiens à remercier les électeurs qui se sont déplacés et qui ont placé notre liste en tête de ces élections municipales ainsi que ceux qui ont été à nos côtés. C'est avec beaucoup d'émotion et un grand honneur que j'accepte cette fonction de maire de Jumièges, village de mes aïeux. Un grand merci aux jumiégeoises et jumiégeois pour la confiance qu'ils m'apportent, à moi, mais surtout à toute mon équipe.

La composition du Conseil Municipal passe de 4 à 5 adjoints sous cette nouvelle mandature. Mais ce sera sans incidence sur le budget communal. Les indemnités de maire et d'adjoints sont revues à la baisse afin de profiter des compétences d'un adjoint supplémentaire.

Un premier challenge nous attend dès maintenant.

Celui de l'urgence qui consiste à faire face à la crise de la COVID 19, en étant proche des plus fragiles, en assurant la bonne reprise de nos écoles, en accompagnant la réouverture de la médiathèque et de la mairie au public, en soutenant le tissu économique local. À plus long terme, il s'agira de valoriser les atouts de notre village, pour bien vivre à Jumièges. »



HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au samedi de 9h à 12h
et les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h30.

Tél.: 02.35.37.24.15.

E-Mail: mairie.jumieges@wanadoo.fr

Site: www.jumieges.fr

OUVERTURE LES SAMEDIS MATINS :

20/06

INFOS LOCALES :

PERMANENCES EN MAIRIE

Le maire et ses adjoints reçoivent sur rdv tous les samedis matins.

Une permanence exceptionnelle est assurée les samedis après-midi en Mairie par M. BIDAUX, Maire-adjoint, afin de recevoir les auto-entrepreneurs, TPE et PME rencontrant des difficultés liées à la crise sanitaire. Une prise de rendez-vous est nécessaire au secrétariat de la Mairie.

RÉOUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public aux horaires de permanences habituelles.

Gestes barrières à respecter

- Port du masque obligatoire
- Respecter le parcours mis en place dans l'entrée
- Laisser 1m de distance entre chaque personne en cas d'affluence.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

3 JUILLET 2020

INSCRIPTION DES HABITANTS AUX COMMISSIONS COMMUNALES ÉLARGIES

Nombre de places limitées, inscriptions en mairie avant fin juin :

CCAS : 2 places

Maisons et jardins fleuris : 4 places

Voirie, sécurité et cimetière : 2 places

Urbanisme, cadastre : 2 places

Patrimoine bâti : 2 places

Vie associative : 3 places

Environnement - Cadre de vie :

- sous-commission aménagement des espaces verts,

fleurissement communal : 2 places

- s-c agriculture et arboriculture : 2 places

- s-c forêt, lac et carrière : 2 places

- s-c terrains communaux, marais et fossés : 2 places

Communication : 3 places

Tourisme et vie économique, 3 places

Culture et animations, 6 places

Jeunesse et vie scolaire, 3 places

LA MÉDIATHÈQUE « ATOUT LIRE »

La médiathèque "Atout Lire" a ouvert de nouveau ses portes le mardi 26 mai dernier avec quelques précautions indispensables :

- Dépôt des livres dans des bacs mis à disposition.
- Lavage des mains, port de gants et masque obligatoires.
- Pas plus de 3 personnes simultanément.

NOUVEAUX HABITANTS

Si vous venez d'emménager à Jumièges, merci de vous faire recenser en mairie.

Nous souhaiterions pouvoir, pour votre arrivée, vous inviter aux futures cérémonies organisées par la commune de Jumièges.

DISTRIBUTION DE MASQUES DE LA METROPOLE

La distribution des masques s'effectuera à la salle des fêtes le samedi 13 juin de 9h à 12h. Elle concerne tous les foyers de moins de 65 ans. Prévoir livret de famille et justificatif de domicile.

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

« Les Boucles » et « Arsène Lupin »

- Un marquage de points bleus devant la barrière et un cheminement au sol dans la cour ont été matérialisés afin que les enfants puissent respecter les distanciations sociales.

- Les positions statiques sont à éviter devant l'entrée

- Ménage des locaux effectué régulièrement dans la journée.

Rentrée scolaire 2020/2021

ÉCOLE MATERNELLE : PRÉ-INSCRIPTION EN PETITE SECTION (nés en 2017) et NOUVEAUX ÉLÈVES

En raison de l'épidémie de la COVID 19, les inscriptions scolaires se feront prioritairement par voie dématérialisée (par mail à festivites-jumieges@orange.fr) ou en déposant le dossier dans la boîte aux lettres de la Mairie. Le dossier d'inscription est à télécharger ; si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer, merci de bien vouloir contacter la Mairie.

Ces inscriptions ne concernent que les enfants qui font leur première rentrée scolaire (nés en 2017 ou avant) ou si vous venez d'emménager à Jumièges ou encore si vous avez changé d'adresse.

Nous attendons les derniers dossiers d'inscription pour la rentrée de septembre 2020.

La directrice de l'école vous donnera un rendez-vous pour confirmer l'admission de votre enfant (29, 30 juin et 2 ou 3 juillet 2020)

Les documents sont à télécharger sur le site internet de la Commune.

En ce qui concerne les nouveaux CP en élémentaire, merci de contacter l'école « Arsène Lupin », au 02.35.37.24.29.

INFOS LOCALES :

NUISANCES RENARD

Les gens ayant subi des dégradations causées par les renards doivent se faire recenser en Mairie.



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La présence de population de chenilles urticantes est signalée auprès de l'Agence Régionale de Santé de Normandie. Les poils de ces chenilles présentent des propriétés urticantes et peuvent être à l'origine d'atteintes cutanées, oculaires, respiratoires ou allergiques chez les personnes exposées. Ces effets sur la santé n'impliquent pas nécessairement un contact direct avec les insectes : les poils peuvent rester présents et être urticants même quand les chenilles ne sont plus visibles. Les premières mesures de prévention consistent à limiter les expositions aux poils de chenilles : Éviter de rester sous ou près des arbres colonisés; ne pas toucher les chenilles ni les nids ou les cocons, ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint. Les munir de vêtements à longues manches, de pantalons, d'un couvre-chef et éventuellement de lunettes, éviter de faire sécher du linge sous des arbres contenant encore des nids, ne pas utiliser du linge (serviette, vêtement) qui a été posé au sol; veiller au rangement du linge à l'abri des contaminations, arroser soigneusement les zones concernées de manière à faire disparaître dans le sol les poils urticants et réduire ainsi les risques de contact de l'allergène avec les enfants, ne pas se frotter les yeux en cas d'exposition. En cas d'exposition ou de doute d'exposition aux poils de chenilles, prendre une douche et changer de vêtements. En cas d'irritation cutanée ou oculaire, de troubles respiratoires, et notamment pour les personnes allergiques et/ou asthmatiques, consulter rapidement un médecin ou un pharmacien et en cas d'urgence appeler le 15. Vos animaux sont également sensibles aux poils urticants des chenilles et peuvent être gravement touchés. Éloignez-les des zones colonisées par ces chenilles. Dans tous les cas, signaler à votre mairie la présence de nids.



BARS ET RESTAURANTS DE JUMIÈGES

Un arrêté sera pris prochainement concernant les commerçants de Jumièges pour installer des tables sur les trottoirs, avec le respect d'un passage pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.

Faisons vivre nos commerçants, soutenons-les !

USAGE DES TONDEUSES À GAZON :

L'arrêté préfectoral du 16 Octobre 2017 fixe comme suit les horaires d'utilisation des tondeuses à gazon, motoculteur, tronçonneuse, etc... :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h00 à 20h
- Les samedis : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Tout contrevenant à ces règles pourra être verbalisé.

Merci à l'avance de votre compréhension.



S.I.V.U.

Animations dans la salle commune

Résidence Autonomie des Boucles de la Seine

Juin 2020

Animations gratuites

Mercredis 3-10-17 et 24 juin
à 10h :

Atelier bien-être avec Laurence.



Lundis 8 et 22 juin à 14h :
Animation carrés potagers avec Delphine.



Mardis 9 et 23 juin à 14h :
Atelier loisirs créatifs avec Martine G.



Vendredi 12 juin à 14h :
Atelier modelage et tricot avec Cyrille. (merci d'amener vos aiguilles et votre laine)



Mme Huguette VÉZIER, ses enfants et petits-enfants remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur envoi de fleurs et de messages de condoléances lors du décès de Philippe VÉZIER.

Je vous remercie : 02.35.37.98.47.
VÉZIER Huguette
364 Rue Barras
76480 JUMIÈGES



POSTE MÉTÉO

Relevé du mois de :

FÉVRIER 2020

Pluviomètre : 137 mm

Températures sous abri :

La plus basse : - 1° le 6, la plus élevée : + 17,5° le 16

MARS 2020

Pluviomètre : 62 mm

Températures sous abri :

La plus basse : - 1,7° le 26, la plus élevée : + 20,6° le 19

AVRIL 2020

Pluviomètre : 29 mm

Températures sous abri :

La plus basse : - 2° le 1^{er}, la plus élevée : + 28,4° le 10

MAI 2020

Pluviomètre : 42 mm

Températures sous abri :

La plus basse : 1,9° le 12, la plus élevée : + 30,5° le 21

Le responsable,
P. DESHAYES.

Petites Annonces

HALTE AUX DEJECTIONS CANINES POUR LE RESPECT DES AUTRES

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines immédiatement et par les moyens prévus à cet effet. Prenez des sachets en cas de « besoins ».

Je suis choquée de l'incivilité des gens qui ont laissé les déjections devant ma porte d'entrée et encore plus horrifiée que cela se passe près d'un commerce de bouche. Bonjour l'hygiène !

Nous passons pour des râleurs mais nous au moins nous sommes propres

Decaen Françoise

À VENDRE

Fauteuil électrique avec housse (beige)
Etat neuf (servi 1an)
Tél. : 02.35.37.91.22.

LOCATION

Loue appartement 100m² au 1^{er} étage (au dessus des ateliers municipaux, route du Mesnil).

Comprenant :

Salle à manger, Cuisine non aménagée,
Salle de bain, 3 chambres,
Chauffage électrique, volets roulants
manuels, revêtement en parquet.

Loyer mensuel : 570€

02.35.37.24.15.

À LOUER

Location appartement type F3 sur
Jumièges, plein pied.

Comprenant :

- Cuisine aménagée et équipée
- 2 chambres
- Salle de douche avec WC
- Chauffage central gaz.

Contact uniquement par téléphone

Tél. : 06.07.65.56.63.

550 €

À VENDRE

Belle salle à manger en pin massif
JAVA.

Description :

- 1 Table carrée + 2 allonges + 4 chaises en rotin et bois
- 1 Bahut + miroir
- 1 Vitrine
- 1 Table de salon

Le tout à débattre. Peut être vendu séparément. Photos disponibles au
06.86.46.26.86.